

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de Valgelon-La Rochette

Objet

Le dix-sept septembre deux mil vingt-deux à dix heures

En séance publique, sous la présidence de Monsieur David ATES, Maire
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie,

Dénomination d'une voie
privée –
Lieu-dit cadastral « Le
Château »
Commune déléguée de La
Rochette
Chemin du Genépi

Présents : David ATES, Nathalie REBATEL, Emmanuelle ESCOFFIER-ATES, Olivier GUILLAUME, Jacky DONJON, Jacky GACHET, Véronique CORTES ROUX-LATOURE, Lionel FUENTES, Guillaume FOUCHER, Christophe SCHOERLIN, Florence YSARD JACOB, Carine PIBOULEU, Christophe DUTHEIL, Céline BORDIER, Elodie VANACKERE, Mathilde GAZZA, Jean-Marc DEBAUGE, Annie GONTARD, Virgile FIELBARD, Véronique LEPRUN, Patrick CHARLES, Marcel TRANCHANT

Date de convocation
9 septembre 2022

Procurations : Pierre VERNEY à Christophe DUTHEIL, Gilles GLAREY à Mathilde GAZZA, Morgane ALVES DIAS à Jean-Marc DEBAUGE, Sarah COMMUNAL à Jacky DONJON, Delphine LAINÉ à Patrick CHARLES, Fabien GARCIA à Annie GONTARD

Date d'affichage
23 septembre 2022

Absent excusé : Jean-Claude BENGRIBA

Monsieur Jean-Marc DEBAUGE a été élu secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en
exercice : 29
Nombre de présents : 22
Nombre de votants : 28
Exprimés : 28

Monsieur le Maire délégué expose,

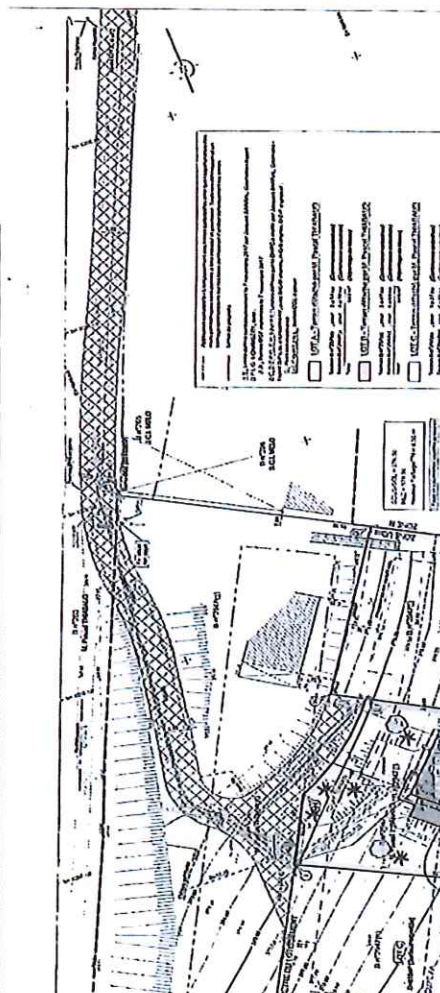
Afin de faciliter le repérage, le travail des préposés de la Poste, des pompiers et autres services publics ou commerciaux et la localisation sur les GPS, il convient d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation.

Il appartient au conseil municipal de choisir, par délibération, la dénomination des voies communales publiques ou privées.

Le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que Monsieur le Maire prescrit en application de l'article L 2213-28 du CGCT aux termes duquel « dans toutes les communes où l'opération est nécessaire, le numérotage des maisons est exécuté pour la première fois à la charge de la commune. L'entretien du numérotage est à la charge du propriétaire qui doit se conformer aux instructions ministérielles ».

Sur le lieu-dit cadastral « Le Château », faisant suite au permis d'aménager n° PA 073 215 18 G 3001, plusieurs maisons d'habitations sont desservies par une voie privée (tramé en rouge sur l'extrait cadastral annexé).

Mairie
1 Place Albert Rey - La Rochette - 73110 Valgelon-La Rochette
Tél. 04 79 25 50 32 - Fax : 04 79 25 78 25
E-mail : mairic@valgelon-la-rochette.com
www.valgelon-la-rochette.com



Les propriétaires desservis par ladite voie privée ont proposé la dénomination « Chemin du Génépi » en référence au caractère en pleine nature du secteur.

La délibération fera l'objet d'une notification aux intéressés ainsi qu'à l'ensemble des services publics concernés (La Poste, cadastre, ...).

Le conseil municipal est, par conséquent, appelé à se prononcer sur la dénomination de la voie privée.

Vu l'article L 2121-30 du CGCT,

Vu le Décret n° 94-1112 du 19 décembre 1994 relatif à la communication au Centre des Impôts Fonciers ou au Bureau du Cadastre, de la liste alphabétique des voies de la Commune et du numérotage des immeubles,

Vu l'article n°141-3 du Code de la Voirie Routière,



Mairie
 1 Place Albert Rey - La Rochette - 73110 Valgelon-La Rochette
 Tél. 04 79 25 50 32 - Fax : 04 79 25 78 25
 E-mail : mairie@valgelon-la-rochette.com
www.valgelon-la-rochette.com

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- ADOPTE la dénomination « Chemin du Génépi » à la voie tramée en rouge sur l'extrait cadastral annexé à la présente
- CHARGE Monsieur le Maire de communiquer cette information notamment aux services de la Poste et du Cadastre.

CONTRE(S)	ABSTENTION(S)	POUR(S)	NPPV
0	0	28	0

Tous les membres présents ont signé au registre.
 Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
 David ATES



Accusé de réception en préfecture
 073-200086882-20220917-De120220706-DE
 Date de télétransmission : 28/09/2022
 Date de réception préfecture : 28/09/2022